

## Rapport sur un manquement aux pratiques de prévention et de contrôle des infections

# Clinique de médecine familiale St. Joseph



### Rapport préliminaire

#### Établissement visé par l'enquête

Clinique de médecine familiale St. Joseph  
Bureau 100 et bureau 104  
Orléans, Ontario, K1C 1S6

#### Type d'établissement

Clinique médicale

#### Date à laquelle le conseil de santé a été informé du manquement possible

2024-08-28

#### Date de publication du rapport préliminaire

2024-09-16

#### Date de mise à jour du rapport préliminaire

S.O.

#### De quelle façon le manquement a-t-il été repéré?

En réponse à une plainte sur la prévention et le contrôle des infections (PCI), Santé publique Ottawa (SPO) a inspecté l'établissement et a constaté un manquement.

#### Brève description du manquement

Retraitement du matériel médical réutilisable :

- Aménagement de l'espace réservé au retraitement du matériel médical
- Nettoyage et désinfection
- Stérilisation
- Consignation
- Formation du personnel

## Enquête sur le manquement

### Le manquement était-il lié à un membre d'un ordre de réglementation?

Oui.

### Si oui, le cas a-t-il été signalé à l'ordre de réglementation?

L'Ordre des médecins et chirurgiens de l'Ontario et l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario ont été informés de l'enquête.

### Des mesures correctives ont-elles été recommandées ou mises en œuvre?

Le 29 août 2024, l'établissement a reçu la directive de cesser le retraitement sur place du matériel médical à l'aide de l'autoclave et d'utiliser des articles à usage unique.

### Veillez fournir plus de détails

L'établissement collabore avec SPO pour s'assurer que l'espace réservé au retraitement du matériel médical et les processus de retraitement sont conformes aux pratiques exemplaires.

### Date à laquelle toute directive ou tout ordre a été donné au propriétaire ou à l'exploitant (le cas échéant)

S.O.

## Commentaires concernant le rapport préliminaire et coordonnées

### Commentaires supplémentaires

S.O.

### Si vous avez d'autres questions, communiquez avec :

**Titre** : Michelle Wasser, gestionnaire de programme

Prévention et contrôle des infections – Inspections et enquêtes

Santé publique Ottawa

**Courriel** : [IPAC/PCI@ottawa.ca](mailto:IPAC/PCI@ottawa.ca)

**Numéro de téléphone** : 613-580-2424, poste 26325

Pour vous tenir au courant de l'enquête, consultez régulièrement le présent rapport.

Les résultats des inspections de routine sont publiés sur le [site Web de divulgation de Santé publique Ottawa](#).

# Rapport final

## Date de publication du rapport final

2024-10-21

## Date de mise à jour du rapport final

2024-10-02

## Date de confirmation où toutes les mesures correctives ont été prises

2024-10-01

## Brève description des mesures correctives prises

Le 1er octobre 2024, Santé publique Ottawa a confirmé que la clinique avait pris les mesures suivantes pour remédier aux manquements en matière de prévention et de contrôle des infections (PCI) :

- Politique et procédures écrites de retraitement conformes aux pratiques exemplaires de PCI;
- Zone de retraitement centralisée désignée, avec déplacements unidirectionnels pour éviter toute contamination;
- Sensibilisation et formation du personnel sur le retraitement;
- Documentation et vérification du processus de stérilisation;
- Matériel de retraitement offert en quantité suffisante.

## Commentaires concernant le rapport final et coordonnées

### Commentaires supplémentaires

Le 2 octobre 2024, Santé publique Ottawa a informé la clinique qu'elle pouvait de nouveau procéder au retraitement et utiliser les matériaux réutilisables.

### Si vous avez d'autres questions, communiquez avec :

**Titre** : Michelle Wasser, gestionnaire de programme

Prévention et contrôle des infections – Inspections et enquêtes

Santé publique Ottawa

**Courriel** : [IPAC/PCI@ottawa.ca](mailto:IPAC/PCI@ottawa.ca)

**Numéro de téléphone** : 613-580-2424, poste 26325